

Ecole Navale • Concours Externe
Rapport de jury Anglais MP • Session 2022

1. Modalités de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est d'une heure : **40 minutes de préparation** puis **20 minutes de passage**.

Le temps de préparation se divise en deux moments : **l'écoute de l'enregistrement** d'un article lu d'une durée de 3 minutes environ, qui ne doit pas dépasser **20 minutes**, puis **l'étude d'un article de presse**, pendant le temps restant, soit un minimum de 20 minutes.

Le nombre d'écoutes est illimité. La préparation du document sonore achevée, les candidats sont libres de commencer l'étude de l'article de presse. Afin de faciliter la prise de parole face au jury, il est conseillé de numéroter les feuilles de brouillon utilisées et d'y faire figurer clairement les différentes étapes de la présentation.

Lors du passage devant l'examineur, les candidats débutent par le **compte-rendu** de l'enregistrement ; ils procèdent ensuite à **la présentation de l'article** de presse qui consiste en **une introduction, un compte-rendu, un commentaire et une conclusion**. S'ensuit un **entretien** avec l'examineur au cours duquel ce dernier invite les candidats à revenir sur un point de l'article, à préciser ou développer un aspect de leur exposé. En fin de prestation, le jury indique un court passage à **lire à haute voix et à traduire**.

Les articles proposés sont extraits de la presse anglophone et abordent de nombreux sujets (société, environnement, technologies modernes, etc.) qui sont le plus souvent en lien avec l'actualité de l'année écoulée.

Enfin, puisqu'il est interdit d'annoter ou surligner l'article proposé, les candidats qui le souhaiteraient sont invités à apporter une pochette plastique qu'ils déposeront sur le texte afin de pouvoir alors le surligner. La préparation ayant lieu dans la salle d'interrogation, les candidats peuvent utiliser des bouchons d'oreilles mis à leur disposition.

2. Attentes du jury

a. Enregistrement

Les candidats présentent **un compte rendu** de l'enregistrement. Le jury évalue la compréhension et la capacité à relever et organiser les points importants du document sonore et à les présenter avec précision, **sans proposer de commentaire**.

Les documents sonores font souvent état d'une situation problématique, d'une découverte ou d'un phénomène, apportent des explications et parfois des solutions à ces mêmes problèmes. Ce sont ces aspects qu'il convient de reformuler et d'articuler en faisant usage de **connecteurs logiques**.

b. Article

Les candidats commencent par une brève **introduction** qui dégage les principaux enjeux de l'article. Débuter par une amorce / accroche qui inscrit ces enjeux dans un contexte ou les relie à un questionnement plus général lié à l'actualité permet de capter l'attention du jury.

Les candidats proposent ensuite un **compte-rendu** qui relève et agence les points principaux du texte. Il importe de s'appropriier le texte c'est-à-dire d'en **reformuler** le propos. Il est d'ailleurs inutile de citer le texte sauf si cela est absolument nécessaire. Organiser et structurer son compte rendu signifie mettre en lumière son articulation, rassembler les idées similaires, afin d'éviter les redites ou les restitutions trop linéaires, paragraphes après paragraphes. Il est inutile d'annoncer un plan de ce compte rendu.

Les candidats présentent alors **une transition qui conduit à une problématique** et annoncent rapidement **le plan de leur commentaire**. Toutes les propositions pertinentes qui approfondissent et interrogent les enjeux du texte sont recevables. Un ou plusieurs aspects de l'article peuvent être exploités. Il s'agit en effet de questionner et de compléter les observations du journaliste, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles de l'actualité et du monde anglophone. Toutefois, le texte ne doit pas être utilisé comme un prétexte, autrement dit, le commentaire n'est pas un exposé sur les sujets étudiés dans l'année sans lien direct avec les propos du journaliste. Un commentaire satisfaisant s'appuie sur le texte dans sa spécificité et ne se résume pas à une simple énumération d'idées sans articulations. Les candidats sont également encouragés à prendre position sur les problématiques qu'ils abordent.

La présentation se termine par une brève **conclusion**.

3. Ecueils à éviter et conseils

a. Gestion du temps

Qu'il s'agisse de la restitution de l'enregistrement ou du compte rendu de l'article, les candidats doivent veiller à ne pas y consacrer un temps excessif lors de leur présentation. Cela les prive de la possibilité de proposer un commentaire complet et satisfaisant dans le temps imparti et d'échanger ensuite avec le jury. Le commentaire, étape essentielle où sont évaluées la réflexion personnelle et la culture des candidats, doit être au moins aussi long que le compte rendu.

b. Connaissances

Il est conseillé aux candidats de se tenir informés de l'actualité par le biais de la presse, de la radio, de vidéos ou de podcasts. Les candidats curieux du monde qui les entoure et au fait de l'actualité du monde anglophone en particulier sont nécessairement mieux équipés pour comprendre et analyser les documents proposés le jour de l'oral. Le jury n'exige aucune

érudition mais s'attend à ce que les candidats aient quelques connaissances des principaux événements qui ont jalonné l'année écoulée.

c. Langue

Afin qu'une réelle communication puisse s'établir avec le jury, il est de toute évidence souhaitable de s'exprimer dans une langue rigoureuse dont le niveau est satisfaisant, c'est-à-dire une langue fluide, précise et grammaticalement correcte. Il est donc essentiel que les candidats soient très attentifs à la correction de la langue à chaque étape de leur prestation. Les erreurs les plus fréquentes concernent la correction des formes verbales (le « s » de la 3^{ème} personne du singulier, le « ed » du participe passé des verbes réguliers, les formes irrégulières, les modaux), la détermination ou les quantifieurs (la différence entre l'article défini et l'article indéfini, much et many, few et a few).

L'année de préparation doit être l'occasion d'enrichir son lexique. Une connaissance lexicale trop limitée demeure indéniablement un obstacle à la bonne compréhension des documents, gêne l'expression et entraîne bien souvent des erreurs d'ordre grammatical. Un lexique riche et varié est bien évidemment apprécié par le jury.

Enfin, le travail de perfectionnement de la langue orale et la qualité phonétique ne sauraient être négligés, qu'il s'agisse de la chaîne parlée, de l'intonation, de l'accentuation ou des phonèmes.

Cette année fut une nouvelle fois l'occasion d'entendre de très belles prestations qui savaient mêler une langue de qualité et une analyse riche et pertinente.